



Sous location et frais d'agence

Par **Souslocg**, le 24/10/2012 à 14:57

Bonjour,

Je sous loue actuellement un appartement. Et lors de mon entrée dans l'appartement le locataire m'a fait payé la moitié des frais d'agence.

J'ai appris dernièrement que le personne qui en colocation avec moi et qui sous loue aussi au même locataire n'a pas payé de frais d'agence.

J'ai donc appelé directement le locataire, et il menace de me faire expulser si je demande le remboursement des frais d'agence que j'ai payé. Est il dans ses droits?